
Promouvoir une architecture nouvelle dans le respect du patrimoine et du paysage

Par Jacques Garnier,
architecte du patrimoine,
directeur du CAUE 71
Photos : CAUE 71

*Actions et positionnements
de l'un des 90 CAUE (Conseil
d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement) de France.*



L'UN des rôles majeurs des CAUE est de promouvoir la qualité dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement au travers de missions larges que sont le conseil aux collectivités, le conseil aux particuliers, l'assistance due aux administrations et aux professionnels, la formation et la sensibilisation.

Le CAUE de Saône-et-Loire s'investit depuis toujours dans la valorisation de la production architecturale actuelle et il s'évertue aussi à promouvoir la sauvegarde du patrimoine ancien. Certains aimeraient que le CAUE se consacre exclusivement à la promotion de l'architecture contemporaine, l'argument majeur plaidant en ce sens étant l'absence d'organisme agissant dans cette mission, alors qu'il y a foule pour s'occuper du patrimoine. Tout dépend de quoi on parle. Il est tout aussi important, voire fondamental, de s'attacher à sensibiliser le grand public à la sauvegarde du patrimoine quand on observe l'état de délabrement du bâti ancien en milieu rural. Nous ne pouvons admettre notre impuissance face à certains choix de restauration malheureux sur des constructions de grande qualité. Si ce n'est le CAUE, le SDAP ou MPF, qui s'attelle avec autant de persévérance à la valorisation du patrimoine rural en péril ?

Le CAUE s'occupe aussi beaucoup de paysage. Peut-on parler d'architecture sans parler de paysage ? Le CAUE agit aussi de façon soutenue en faveur des enjeux environnementaux. Peut-on parler d'architecture, sans parler de bioclimatisme ? Le CAUE s'attache encore à soutenir les élus dans leur projet de développement, en vue du meilleur équilibre possible. Peut-on parler d'architecture sans parler d'urbanisme ? Le débat ne peut se résumer à la seule évocation des

formes et objets issus de l'imagination de l'architecte. L'architecture n'est, somme toute, qu'un résultat et ne se conçoit pas sans une intelligence entretenue avec le contexte, le village, la ville, le site, le paysage, l'environnement, la stratégie politique d'un groupe, l'économie et le contenu social d'un territoire.

Le patrimoine rural face aux enjeux d'aujourd'hui

Les CAUE construisent leur action en faveur de la qualité architecturale au sein d'un vaste processus d'information auprès du public, des collectivités, des professionnels et des administrations. Soulignons l'action commencée en 2008 sur l'architecture et l'urbanisme en Bresse, une petite région de la Saône-et-Loire et de l'Ain et du Jura très fortement marquée par la présence de constructions en terre : pans de bois et torchis ainsi que pisé et brique. L'impulsion fut donnée au départ par la préfète de notre département. Un groupe de travail réunissant le SDAP, la DDE, l'Écomusée et certains élus du pays de la Bresse bourguignonne, le CAUE, bien sûr, est régulièrement invité par le sous-préfet de Louhans à débattre de l'architecture de demain face à la banalisation de la production actuelle. Jean-Marie Vincent est aussi venu nous apporter son éclairage.

La problématique est simple : que veut-on pour préserver l'identité bressane à laquelle contribue amplement l'architecture traditionnelle. Est-il possible de reproduire de telles constructions à l'heure actuelle ? Est-il raisonnable de trouver l'inspiration dans des formes anciennes et des volumes considérables, totalement inadaptés à nos modes de vie d'aujourd'hui ? N'est-il pas contradictoire avec les objectifs du développement durable de poursuivre l'éparpillement traditionnel de l'urbanisation ? La maison bressane avec son mode d'implantation particulier, sa structure, ses matériaux, est-elle une bonne réponse aux enjeux environnementaux de maîtrise de l'énergie ? Une autre architecture, innovante, est-elle possible en Bresse ? Quels règlements faut-il imposer dans les documents d'urbanisme pour favoriser une alternative positive tout en luttant contre la banalisation ? Autant de questions qui ont alimenté des débats très animés.

L'issue de cette démarche est concrétisée dans un document de sensibilisation dont une partie est destinée aux élus et l'autre aux particuliers qui construisent ou restaurent. À la suite de ce travail, il est prévu d'organiser

des rencontres, conférences et débats afin de poursuivre la réflexion au sein d'assemblées d'élus, de professionnels, d'artisans.

Donner des clefs de lecture

L'architecture de notre temps est souvent mal comprise du grand public. La plupart des gens bâtissent leur maison en se référant à des formes traditionnelles, glanées ici ou là, à l'occasion de voyages, dans des magazines ou des catalogues. Une architecture originale, digne d'intérêt, parfois de grande valeur, existe pourtant dans nos territoires. Notre mission est de donner à voir cette production récente, à proposer des clefs de lecture pour la comprendre et l'apprécier. Dans cet objectif, le CAUE de Saône-et-Loire a élaboré un ouvrage répertoriant un large corpus de bâtiments du xx^e siècle en Bourgogne. Ce guide, conçu sous forme de parcours, propose des regards d'historiens de l'art sur une production récente, sous un angle délibérément patrimonial. Cet inventaire fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière de la DRAC de Bourgogne qui y puise la matière nécessaire à la protection d'œuvres majeures ou à l'attribution du Label xx^e siècle du ministère de la Culture. C'est dire l'importance de nos missions quand il s'agit d'alimenter le regard bienveillant des pouvoirs publics sur une production méconnue.

Cet ouvrage présente l'architecture du siècle passé sous une forme simple et descriptive. Nous envisageons d'y adosser un guide de lecture à l'usage du grand public où nous pourrions évoquer les grands principes qui régissent l'architecture, les proportions, les volumes, l'agencement des espaces, la composition des éléments par rapport au tout, la relation entre forme et fonction, la variété des structures et matériaux utilisés, la richesse des textures et des couleurs, le rôle essentiel de la lumière, la symbolique, les repères historiques, la relation au contexte, l'insertion paysagère, toutes choses qui permettent d'enrichir l'acte créateur.

À la rencontre des créateurs

La palette très étendue des outils mis à disposition par le CAUE de Saône-et-Loire, pour transmettre la connaissance en matière d'architecture, intègre aussi l'organisation de visites de bâtiments récents et d'espaces publics. L'expérience des autres est un enrichissement bien compris des élus et professionnels qui participent assidûment à ce type d'actions. Des voyages d'études plus loin-



*Civry - Transformation et extension avec toiture végétalisée d'une grange en habitation.
Philippe Vieuxmaire architecte.*

tains donnent aussi à voir et comprendre des opérations d'ensemble de grande ampleur (architecture bioclimatique au Vorarlberg, quartiers nouveaux à Fribourg, stratégie de développement de l'agglomération rennaise, restructuration et extension urbaines de la Confluence à Lyon).

Les « Villes et Pays d'art et d'histoire » sont aussi des lieux d'implication forte du CAUE de Saône-et-Loire. Le pays « Entre Cluny et Tournus » vient de faire l'objet d'une labellisation du ministère de la Culture sur la base d'une candidature élaborée conjointement entre le conseil général, les communautés de communes concernées et le CAUE qui a apporté sa connaissance du territoire. L'architecture est au centre de ce « Pays d'art et d'histoire » qui fait aussi une large place à la promotion d'une architecture nouvelle et de qualité en dialogue avec les grands témoins romans du passé.

Le CAUE a eu pour ambition de faire connaître les constructions les plus récentes que sont les œuvres de grands architectes comme Patrick Berger et Bernard Desmoulin à Cluny mais aussi José Luis Sert avec le carmel de Mazille, dans le Clunisois. C'est le lien indispensable entre ces créations contemporaines et le contexte chargé d'histoire de notre territoire rural que nous avons voulu explorer par la parole donnée à quelques grands créateurs d'aujourd'hui. ■

Photos p. 28

1 - Mancey. Maison neuve en bois sur soubassement en pierres.
Karine Rattez architecte.

2 - Collonge-en-Charolais. Petit équipement public en bois adossé à une maison traditionnelle.
François Peyre architecte.

3 - Romenay. Salle polyvalente et bibliothèque. Pierre et Karine Rattez architectes.

Bibliographie

• Guide d'architecture en Bourgogne 1893-2007, CAUE de Saône-et-Loire Picard, 2008

• Le carmel de Mazille : José Luis Sert architecte, CAUE de Saône-et-Loire, Thomas Héritier, CAUE de Saône-et-Loire, 2008

• Construire en Bresse : constats pour comprendre - recommandations pour agir, CAUE de Saône-et-Loire, 2010

• Paysages de Saône-et-Loire, sous la direction de Jacques Garnier, CAUE de Saône-et-Loire, Spiralinthe, 2007



Sennecey-le-Grand - Extension d'une maison d'habitation. Charles-Henri Tachon architecte.

Biblio graphie

Par Tony Marchal

1- Ouvrages de base

- « Construire en quartiers anciens », ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, exposition de mars-avril 1980, supplément à la revue *Environnement et cadre de vie* n° 6 octobre 1979 ; révélateur de la prise de conscience du problème au tournant des années 80 voir aussi, ci-après, le très intéressant numéro 105 de la revue *Monuments historiques*.
- « Mémoire et projet - les conditions de l'intervention architecturale dans les espaces protégés », ministère de la Culture et de la Communication /

DAPA juin-juillet 1997 ; rapport au cœur du sujet.

- *Architectures contemporaines et monuments historiques*, Dominique Rouillard, éd. Le Moniteur, 2006 ; dans la mesure où il traite d'intervention contemporaine, mais en contexte patrimonial majeur.

2 - Revues

- *Monuments historiques*
- N° 5/78 - 1978 : « Utiliser les Monuments historiques » ; à titre de réflexion emblématique.
- N° 105 - nov. 1979 : « Construire en quartiers anciens », déjà signalé.
- N° 106 - déc. 1979 : « Les villages en question ».

• MPF

- N° 106 4T. 1992 : « Une maison contemporaine adaptée au site ».
 - N° 114 4T. 1994 : « Vers une architecture paysanne contemporaine ».
 - N° 147 1T. 2003 : dossier : « Les bâtiments agricoles contemporains », et « Habitat contemporain, un mariage heureux ».
 - N° 153 3T. 2004 : « Harmonie des paysages ruraux et construction contemporaine ».
- et quelques exemples récents commentés :
- N° 171 1T. 2009 : « Rencontre avec Maurice Sauzet ».
 - N° 173 3T. 2009 : « Architecture d'hier pour maisons d'aujourd'hui ».
 - N° 175 1T. 2010 :

- « Un bâtiment artisanal d'ici et de maintenant ».
- N° 176 2T. 2009 : « Maison de pisé en Forez ».
- etc.

3- Fascicules et ouvrages des CAUE, PNR, écomusées :

ils sont d'excellent conseil (et souvent gratuits).

4 - Autres

Old buildings looking for new use (Édifices en quête de nouveaux usages) ; Pierre Thiébaud, 2007, éd. Axel Mengès, Stuttgart/London ; magnifique ouvrage très bien illustré, d'excellents exemples d'écriture architecturale contemporaine dans le bâti ancien (en anglais !).